



Restauration Scolaire de Lentilly

## Accueil des enfants avec Projet d'Accueil Personnalisé alimentaire

### Procédure de mise en place

#### Rappel de la réglementation

NOR : MENE2104832C Circulaire du 10-2-2021

MENJS - DGESCO C2-CT

#### Définition

Le projet d'accueil individualisé (PAI) définit les adaptations apportées à la scolarité de l'enfant ou de l'adolescent : régimes alimentaires, aménagements d'horaires, dispenses de certaines activités et activités de substitution. Il peut être élaboré pour permettre aux élèves atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période de poursuivre leurs scolarités. Le PAI est un document écrit qui répertorie, pour les élèves, les traitements et/ou les régimes médicaux. Au besoin, il précise les aménagements de la scolarité en lien avec l'état de santé.

Le directeur ou la directrice d'école élabore ce projet à la demande des parents, avec le médecin scolaire en lien avec le médecin qui suit l'enfant. Chaque personne s'engageant à participer à son application est invitée à signer le PAI.

#### Procédure



Etape 1

Sur la demande du médecin traitant, le tuteur de l'enfant effectue une demande auprès du directeur/directrice de l'école.



Etape 2

Création et rédaction du projet d'accueil individualisé.



Etape 3

Examen du dossier et retour de la Municipalité sur l'option choisie.

**Dans l'attente de la prise de décision, la municipalité demande aux parents de fournir un panier repas.**



Option 1 :

La restauration scolaire propose et accepte d'accueillir l'enfant et de fournir, si besoin, un produit de substitution.



Option 2 :

La restauration scolaire demande à la famille de fournir un panier repas.



Etape 4

Création d'un fichier individualisé selon les pathologies de l'enfant avec trombinoscope pour l'option 1 ou 2.

La restauration scolaire de Lentilly s'engage à afficher avec les menus la liste des 14 allergènes alimentaires selon la réglementation CE 1169/2011.

Alexandra Goudard  
Adjointe à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire